



Notoriété du maire, gendarmerie

Par **Di Mattéo**, le 10/01/2011 à 07:32

Bonjour,
problèmes de voisinage ,entraînant de multiples lettres adressées au maire de la commune, à la gendarmerie.
le maire est catastrophé devant les prises de position des voisins, ils agissent contre le maire comme si tout leur appartenait.
la gendarmerie, laisse courir.....
Que dois-je faire?

Par **mimi493**, le 10/01/2011 à 13:57

Ce que vous relatez est beaucoup trop vague pour qu'on puisse y penser quoi que ce soit